

**Objet : Portail Famille – Nouveau : Réservations CANTINE et PERISCOLAIRE en ligne**

Chers parents,

Le Portail Famille a été mis en place pour faciliter la mise à jour de vos coordonnées personnelles (changement de situation familiale, de quotient CAF, d'établissement bancaire...), la consultation et le paiement de vos factures, le dépôt de justificatif d'absence...

Afin d'améliorer la qualité de service, le Portail Famille sera **l'unique moyen de réserver en ligne** les services de la commune concernant votre enfant, à compter du 8 janvier 2024 :

- Garderie (matin/soir) des écoles
- Cantine (maternelle et élémentaire)
- Centre de loisirs et garderie du centre de loisirs

**Les réservations par le Portail Famille sont obligatoires** pour être prises en compte. Elles s'effectuent dans la rubrique « Espace Famille » / « Planning des Activités » du Portail famille :

<https://www.mairie-beautiran.fr/vivre/jeunesse/portail-famille/>  
ou lien direct : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieBeautiran33640/accueil>

**Pour une première connexion au Portail Famille, vous devez avoir créé votre compte : une adresse électronique, un mot de passe à créer et votre code abonné (à demander à la mairie) seront alors nécessaires (un seul par famille).**

- **Réservation** : La demande de réservation signifie que vous souhaitez que votre enfant soit présent ce jour-là. Le traitement de vos demandes est consultable sur votre espace dans la rubrique « Mes demandes ». Une confirmation vous est ensuite envoyée par mail. **Une réservation entraîne une facturation** sauf si une demande d'absence justifiée a été formulée. La réservation doit être faite au plus tard 2 jours avant la date concernée.
- **Annulation / Absence** : Lorsque vous avez réservé mais que finalement l'enfant ne sera pas présent, il faut annuler sa réservation via le portail. **Toute annulation non effectuée 48h avant la date de présence sera obligatoirement facturée.** Une annulation la veille ou le jour même, devra être obligatoirement justifiée par un certificat médical. Sans ce dernier, la prestation sera facturée.

**Cantine et garderies du 8/01/2024 au 3/07/2024 :**

Ouverture des réservations : jeudi 14/12/2023

**Garderies Alsh du 8/01/2024 au 3/07/2024 :**

Ouverture des réservations : jeudi 14/12/2023

Nous restons à votre disposition, pour toute question, par mail : [alsh@mairie-beautiran.fr](mailto:alsh@mairie-beautiran.fr) ou téléphone : 06 35 17 03 59